

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONT-SAXONNEX**

SEANCE DU 25 JUILLET 2008

Nombre de conseillers 15
Qui ont pris part à la délibération 15
Date de la convocation 18 JUILLET 2008

L'an deux mille huit et le vingt cinq juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques MARTINELLI, Maire

Étaient présents :, Philippe BETEND, Christelle BOISIER, Jacques DELEMONTEX, Christian SCHEVENEMENT, Alain FONGEALLAZ, Marc GUFFOND, Chantal CHAPON, Etienne BONNAZ, Frédéric CAUL-FUTY, Blandine SARRAZIN, Catherine JACQUART, Roger PELLIER-CUIT

Absents ayant donné pouvoir : Marie-France CALLIER à Jacques MARTINELLI, Michel DORIOZ à Jacques DELEMONTEX

Frédéric CAUL-FUTY est nommé secrétaire de séance

ACQUISITION DE TERRAIN A Mme NICOL

Le Conseil Municipal:

1-DECIDE à l'unanimité d'acquérir à Mme NICOL, domiciliée à 74-MONT-SAXONNEX, les parcelles de terrain situés au lieudit "La Balme", en vue de l'élargissement du chemin de la Balme, cadastrée comme suit:

- A 1337 d'une contenance de 8 m² au prix de 15.00 €le m²
- A 1340 d'une contenance de 21 m² au prix de 15.00 €le m²

Soit une contenance totale de 29m² au prix de 15.00 € le m² et la somme de 435 € (quatre cents trente cinq euros).Somme qui sera imputée à l'article 2111 du budget en cours.

2-AUTORISE le Maire à accomplir les démarches nécessaires à cette acquisition et à signer tous actes à intervenir

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous préfecture le
Et publication ou notification du

Pour copie conforme
Le Maire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONT-SAXONNEX**

SEANCE DU 25 JUILLET 2008

Nombre de conseillers 15
Qui ont pris part à la délibération 15
Date de la convocation 18 JUILLET 2008

L'an deux mille huit et le vingt cinq juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques MARTINELLI, Maire

Étaient présents :, Philippe BETEND, Christelle BOISIER, Jacques DELEMONTX, Christian SCHEVENEMENT, Alain FONGEALLAZ, Marc GUFFOND, Chantal CHAPON, Etienne BONNAZ, Frédéric CAUL-FUTY, Blandine SARRAZIN, Catherine JACQUART, Roger PELLIER-CUIT

Absents ayant donné pouvoir : Marie-France CALLIER à Jacques MARTINELLI, Michel DORIOZ à Jacques DELEMONTX

Frédéric CAUL-FUTY est nommé secrétaire de séance

ACQUISITION DE TERRAIN AUX CONSORTS CALLIER

Le Conseil Municipal:

1-DECIDE à la majorité d'acquérir aux consorts CALLIER, domiciliés à 74-MONT-SAXONNEX, une parcelle de terrain situé au lieudit "Les Colloges", cadastrée comme suit:

- E 600 d'une contenance de 1653 m² au prix de 0.30 €le m², soit la somme totale de 495, 90 € (quatre cents quatre vingt quinze euros et quatre vingt dix cents).
Somme qui sera imputée à l'article 2111 du budget en cours.

2-AUTORISE le Maire à accomplir les démarches nécessaires à cette acquisition et à signer tous actes à intervenir

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous préfecture le
Et publication ou notification du

Pour copie conforme
Le Maire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONT-SAXONNEX**

SEANCE DU 25 JUILLET 2008

Nombre de conseillers 15
Qui ont pris part à la délibération 15
Date de la convocation 18 JUILLET 2008

L'an deux mille huit et le vingt cinq juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques MARTINELLI, Maire

Étaient présents :, Philippe BETEND, Christelle BOISIER, Jacques DELEMONTEX, Christian SCHEVENEMENT, Alain FONGEALLAZ, Marc GUFFOND, Chantal CHAPON, Etienne BONNAZ, Frédéric CAUL-FUTY, Blandine SARRAZIN, Catherine JACQUART, Roger PELLIER-CUIT

Absents ayant donné pouvoir : Marie-France CALLIER à Jacques MARTINELLI, Michel DORIOZ à Jacques DELEMONTEX

Frédéric CAUL-FUTY est nommé secrétaire de séance

**RESULTAT DE LA CONSULTATION POUR DES TRAVAUX
DE REVETEMENTS ROUTIERS**

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal des résultats de la consultation lancée dans le cadre d'un marché à bon de commande passé dans le cadre de la procédure adaptée suivant l'article 28 du Code des marchés Publics, pour des travaux de revêtements routiers

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal

- se **DECLARE D'ACCORD** pour retenir l'offre de la Sté COLAS de 74- Bonneville selon le bordereau de prix unitaire annexé en pièce jointe

AUTORISE Le Maire à signer le marché avec la Sté COLAS, mieux disante au regard des critères de jugement de l'offre

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous préfecture le
Et publication ou notification du

Pour copie conforme
Le Maire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONT-SAXONNEX**

SEANCE DU 25 JUILLET 2008

Nombre de conseillers 15
Qui ont pris part à la délibération 15
Date de la convocation 18 JUILLET 2008

L'an deux mille huit et le vingt cinq juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques MARTINELLI, Maire

Étaient présents :, Philippe BETEND, Christelle BOISIER, Jacques DELEMONTX, Christian SCHEVENEMENT, Alain FONGEALLAZ, Marc GUFFOND, Chantal CHAPON, Etienne BONNAZ, Frédéric CAUL-FUTY, Blandine SARRAZIN, Catherine JACQUART, Roger PELLIER-CUIT

Absents ayant donné pouvoir : Marie-France CALLIER à Jacques MARTINELLI, Michel DORIOZ à Jacques DELEMONTX

Frédéric CAUL-FUTY est nommé secrétaire de séance

CREATION D'EMPLOIS SAISONNIERS- TELEMONT REMONTEES MECANQUES

Le Maire rappelle que la loi n° 84-54 du 29 janvier 1984 modifiée, et notamment l'article 3, alinéa 34, permet, d'une part, le recrutement d'agents non titulaires pour exercer des fonctions correspondant à un besoin saisonnier pour une durée maximale de 6 mois pendant une période de 12 mois, et d'autre part, de répondre à un besoin occasionnel pour une durée maximale de 3 mois, renouvelable une seule fois à titre exceptionnel.

Vu la loi modifiée n°53 du 26 janvier 1984 portant disposition statutaire relative à la Fonction Publique Territoriale

Vu le décret modifié n°88-145 du 15 février 1988, relatif aux agents non titulaires de la Fonction Publique Territoriale

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE :

- d'inscrire au tableau des effectifs du Budget annexe TELEMONT 2 postes d'agents saisonniers affectés aux remontées mécaniques
- à compter du 13 JUILLET 2008.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous préfecture le

Et publication ou notification du

Pour copie conforme
Le Maire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONT-SAXONNEX**

SEANCE DU 25 JUILLET 2008

Nombre de conseillers 15
Qui ont pris part à la délibération 15
Date de la convocation 18 JUILLET 2008

L'an deux mille huit et le vingt cinq juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques MARTINELLI, Maire

Étaient présents :, Philippe BETEND, Christelle BOISIER, Jacques DELEMONTX, Christian SCHEVENEMENT, Alain FONGEALLAZ, Marc GUFFOND, Chantal CHAPON, Etienne BONNAZ, Frédéric CAUL-FUTY, Blandine SARRAZIN, Catherine JACQUART, Roger PELLIER-CUIT

Absents ayant donné pouvoir : Marie-France CALLIER à Jacques MARTINELLI, Michel DORIOZ à Jacques DELEMONTX

Frédéric CAUL-FUTY est nommé secrétaire de séance

**CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE D'UN LOCAL
ENTRE LA COMMUNE DE MONT-SAXONNEX ET Mme Myriam VERMEILLE**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, DECIDE :

- de donner un avis favorable à la location à Mme Myriam VERMEILLE demeurant à 74-MONT-SAXONNEX, d'une partie du tènement immobilier de l'ancienne usine « Hauteville », situé à La Mouille comprenant un local d'environ 55 m²
 - à compter du 1^{er} OCTOBRE 2008
 - pour une somme mensuelle de 330.00 € (trois cents trente euros), payable par avance le 1^{er} jour du mois
 - à titre dérogatoire aux dispositions du décret numéro 53-960 du 30 septembre 1953

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous préfecture le
Et publication ou notification du

Pour copie conforme
Le Maire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONT-SAXONNEX**

SEANCE DU 25 JUILLET 2008

Nombre de conseillers 15
 Qui ont pris part à la délibération 15
 Date de la convocation 18 JUILLET 2008

L'an deux mille huit et le vingt cinq juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques MARTINELLI, Maire

Étaient présents :, Philippe BETEND, Christelle BOISIER, Jacques DELEMONTX, Christian SCHEVENEMENT, Alain FONGEALLAZ, Marc GUFFOND, Chantal CHAPON, Etienne BONNAZ, Frédéric CAUL-FUTY, Blandine SARRAZIN, Catherine JACQUART, Roger PELLIER-CUIT

Absents ayant donné pouvoir : Marie-France CALLIER à Jacques MARTINELLI, Michel DORIOZ à Jacques DELEMONTX

Frédéric CAUL-FUTY est nommé secrétaire de séance

TARIFS DES REMONTEES MECANIQUES – SAISON 2008/2009

Le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs des remontées mécaniques pour la saison 2008-2009 comme suit :

TARIFS REMONTEES MECANIQUES - SAISON 2008/2009					
	ADULTES	ENFANTS* - 16 Ans ETUDIANTS*	SENIORS* + 60 Ans	TÉLÉSIÈGE	MONTÉE SIMPLE TÉLÉSKI
FORFAIT JOURNÉE	12,50 €	9,50 €	11,00 €	ALLER RETOUR : 4,50 €	LES COMBES : 1,50 €
FORFAIT 1/2 JOURNÉE (9H-13H & 12H-17H)	11,50 €	9,50 €	10,00 €	ALLER SIMPLE : 3,00 €	LES MOUILLES : 1,50 €
FORFAIT BABY DÉBUTANT	4,50 €	4,50 €	4,50 €	RETOUR SIMPLE : 3,00 €	LA PYRAMIDE : 1,50 €
FORFAIT 2 JOURS CONSÉCUTIFS	22,00 €	18,00 €	22,00 €	FORFAIT SÉJOUR ≥ 20 PER.	HORS CONGÉS SCOLAIRES
FORFAIT 6 JOURS CONSÉCUTIFS	65,00 €	50,00 €	65,00 €	1 SEMAINE	35,00 €
FORFAIT SAISON (PHOTO OBLIGATOIRE)	120,00 €	75,00 €	120,00 €	2 SEMAINES	55,00 €
FORFAIT A.S.L.I.E / APE / CEZAM / GIA	9,50 €	9,50 €	9,50 €	3 SEMAINES	65,00 €
FORFAIT MJC / CENTRES DE LOISIRS, GROUPES	9,50 €	9,50 €	9,50 €	FORFAIT SÉJOUR ≥ 20 PER.	CONGÉS SCOLAIRES
FORFAIT COURSE	6,00 €	6,00 €	6,00 €	1 SEMAINE	50,00 €
CARRÉ NEIGE 1 JOUR	2,70 €	2,30 €	2,70 €	2 SEMAINES	60,00 €
FORFAIT SAISON SCOLAIRES MONT-SAXONNEX	50,00 €	BRASSARD : 1,50 €		FORFAIT JOURNÉE ÉCOLE PRIMAIRE HORS MONT-SAXONNEX : 6 €	

Acte rendu exécutoire
 Après dépôt en Sous préfecture le
 Et publication ou notification du

Pour copie conforme
 Le Maire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONT-SAXONNEX

SEANCE DU 25 JUILLET 2008

Nombre de conseillers 15
Qui ont pris part à la délibération 15
Date de la convocation 18 JUILLET 2008

L'an deux mille huit et le vingt cinq juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques MARTINELLI, Maire

Étaient présents :, Philippe BETEND, Christelle BOISIER, Jacques DELEMONTX, Christian SCHEVENEMENT, Alain FONGEALLAZ, Marc GUFFOND, Chantal CHAPON, Etienne BONNAZ, Frédéric CAUL-FUTY, Blandine SARRAZIN, Catherine JACQUART, Roger PELLIER-CUIT

Absents ayant donné pouvoir : Marie-France CALLIER à Jacques MARTINELLI, Michel DORIOZ à Jacques DELEMONTX

Frédéric CAUL-FUTY est nommé secrétaire de séance

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Le Maire informe que suite au renouvellement du conseil municipal, il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs. La liste des contribuables est dressée comme suit :

COMMISSAIRES TITULAIRES			COMMISSAIRES SUPPLEANTS		
Nom et prénom	Profession	Domicile	Nom et prénom	Profession	Domicile
ARON Michel	Electricien	74- Mont-Saxonnex	BUCHET Jean	Artisan	74- Mont-Saxonnex
KLEIN Robert	Retraité SNCF	74- Mont-Saxonnex	BRUNET André	Retraité	74 Mont-Saxonnex
CAULFUTY Robert	Retraité	74- Mont-Saxonnex	BASTIAN Denis	Retraité	74 Mont-Saxonnex
DONAT-MAGNIN Jean	Retraité	74- Mont-Saxonnex	PELLIER-CUIT Sébastien	Décolleteur	74 Mont-Saxonnex
GROS-GAUDENIER Michel	Retraité	74- Mont-Saxonnex	DONAT-MAGNIN Jean-Marc	Agent d'entretien	74 Mont-Saxonnex
HAUTEVILLE Henri	Chef d'entreprise retraité	74- Mont-Saxonnex	PIZZAGALI Chantal	Employée des PTT	74- Mont-Saxonnex
LECHEVALIER Alain	Retraité	74- Mont-Saxonnex	ADAMI Eliane	Fonctionnaire	74 Mont-Saxonnex
ROCH Jean	Retraité	74- Mont-Saxonnex	DUGERDIL Claude	Retraité	74 Mont-Saxonnex
DONAT-FILLIOD Jean-Paul	Décolleteur	74- Mont-Saxonnex	LITTOZ-MONNET Mickael	Artisan	74 Mont-Saxonnex
BOURGEAUX Bertrand	Décolleteur Retraité	74- Mont-Saxonnex	GABEZ Martine	Employé de Bureau	74 Mont-Saxonnex
		Contribuable propriétaire de bois			
BOURGEAUX Michel	Retraité	74- Mont-Saxonnex	DONAT-MAGNIN Jean-Louis	Artisan	74- Mont-Saxonnex
		Contribuable domicilié hors de la commune			
DONAT-FILLIOD Jean	Retraité	74- Cluses	MOURRIER Gisèle	Employé	74- Les Carroz

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous préfecture le
Et publication ou notification du

Pour copie conforme
Le Maire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONT-SAXONNEX**

SEANCE DU 25 JUILLET 2008

Nombre de conseillers 15
Qui ont pris part à la délibération 15
Date de la convocation 18 JUILLET 2008

L'an deux mille huit et le vingt cinq juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques MARTINELLI, Maire

Étaient présents :, Philippe BETEND, Christelle BOISIER, Jacques DELEMONTEX, Christian SCHEVENEMENT, Alain FONGEALLAZ, Marc GUFFOND, Chantal CHAPON, Etienne BONNAZ, Frédéric CAUL-FUTY, Blandine SARRAZIN, Catherine JACQUART, Roger PELLIER-CUIT

Absents ayant donné pouvoir : Marie-France CALLIER à Jacques MARTINELLI, Michel DORIOZ à Jacques DELEMONTEX

Frédéric CAUL-FUTY est nommé secrétaire de séance

**RESULTAT DE LA CONSULTATION FOURNITURE DES REPAS POUR LA
RESTAURATION SCOLAIRE**

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal du résultat de la consultation lancée dans le cadre de la procédure adaptée concernant la fourniture des repas pour la restauration scolaire. La commission a procédé à l'ouverture des plis contenant les offres et a retenu les entreprises comme suit :

	ENTREPRISE	Montant TTC	Observation
1	1001 REPAS	4.15 €/repas	Entreprise retenue
2	SOGERES		Ne peut répondre à l'offre

Le Conseil Municipal :

- se déclare d'accord pour retenir l'offre de la société « 1001 REPAS » de 74- Thorens-Les-Glières d'un montant de 4.15 €/repas au regard des critères de classement.
- Autorise le Maire à signer le marché de fourniture de repas avec la société « 1001 REPAS »

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous préfecture le

Et publication ou notification du

Pour copie conforme
Le Maire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONT-SAXONNEX**

SEANCE DU 25 JUILLET 2008

Nombre de conseillers 15
Qui ont pris part à la délibération 15
Date de la convocation 18 JUILLET 2008

L'an deux mille huit et le vingt cinq juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques MARTINELLI, Maire

Étaient présents :, Philippe BETEND, Christelle BOISIER, Jacques DELEMONTX, Christian SCHEVENEMENT, Alain FONGEALLAZ, Marc GUFFOND, Chantal CHAPON, Etienne BONNAZ, Frédéric CAUL-FUTY, Blandine SARRAZIN, Catherine JACQUART, Roger PELLIER-CUIT

Absents ayant donné pouvoir : Marie-France CALLIER à Jacques MARTINELLI, Michel DORIOZ à Jacques DELEMONTX

Frédéric CAUL-FUTY est nommé secrétaire de séance

**CESSION GRATUITE DE PARCELLES DE TERRAIN
SITUEES ROUTE DE BONNEVILLE PAR LES CONSORTS CALLIER**

Le Maire expose au Conseil Municipal le projet de cession gratuite de parcelles en vue de la création d'un parking en face de la cascade du Dard. Ces parcelles, cadastrées A 29 d'une contenance de 780 m², A 30 d'une contenance de 310 m² et A 32 d'une contenance de 318 m² sont évaluées à 0.30 € le m², soit une contenance totale de 1408 m² et une somme globale estimée de 422.40 €, sont cédées gratuitement par les consortsCALLIER, domiciliés à 74- Mont-Saxonnex.

Le Conseil Municipal :

1°- se déclare d'accord pour cette cession gratuite de terrains par les consorts CALLIER, pour la valeur indiquée ci-dessus soit 422.40 € (quatre cents vingt deux euros et quarante cents)

2°- charge Monsieur le Maire d'accomplir toutes les formalités nécessaires à cette cession ainsi qu'à signer tous actes à intervenir.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous préfecture le
Et publication ou notification du

Pour copie conforme
Le Maire